

PAIEMENT DE VOS FACTURES

☐ Je demande (Nous demandons) le prélèvement automatique

MENSUEL (Les prélèvements seront effectués le 05 de chaque mois.

Ils représentent 80 % du montant total des factures de l'année précédente, proratisé sur la période restante jusqu'à la relève annuelle. Si votre consommation présente une variation importante (en + ou en -) merci de revenir auprès de nos services dans les meilleurs délais pour qu'un ajustement soit fait)

☐ Je demande (Nous demandons) le prélèvement automatique à l'échéance

☐ Je demande (Nous demandons) à régler les factures à réception

(Cocher la case de votre choix, et si prélèvement **JOINDRE UN RIB**) un mandat SEPA vous sera adressé pour signature.